

**RAPPORT D'ACTIVITE
EXERCICE 2013**

ASSOCIATION INFOMIE

Edito

A un moment où tant d'associations sont menacées de disparaître faute de moyens, parier sur le déploiement d'InfoMIE relève de la gageure. Et pourtant... En 2013, notre association a continué de voir le nombre de ses membres augmenter, a conclu de nouveaux partenariats, a acquis une véritable légitimité au point de devenir un outil incontournable aux yeux de tous ceux qui se préoccupent d'améliorer la situation des mineurs isolés étrangers.

Ce développement, nous le devons à l'investissement de tous ceux qui ont veillé au bon fonctionnement de notre association mais surtout au travail remarquable effectué par l'équipe des salariées d'InfoMIE. Malheureusement, cette équipe a été réduite de presque la moitié à la fin de l'année 2013, puisque le contrat d'une des salariées n'a pu être reconduit, faute de financement.

En 2013 encore, le rôle d'InfoMIE a été d'autant plus incontournable que cette année a vu la mise en place de la « circulaire Taubira ». De par ses missions définies dans ses statuts, il n'appartient pas à notre association d'émettre un avis sur ce texte, ce travail relevant des associations qui composent InfoMIE ou d'institutions, telle la CNCDH. Force est pourtant de constater que la mise en place de la circulaire n'a guère permis une meilleure prise en charge des mineurs isolés et que certains Conseils Généraux ont même tout fait pour les rejeter : en 2013, dans plusieurs territoires, des arrêtés suspendant la prise en charge des mineurs isolés étrangers ont été pris, l'un d'eux allant même jusqu'à conditionner la prise en charge à la délivrance d'un certificat médical attestant que le jeune n'était pas porteur du virus Ebola.

Plus que jamais, il est donc revenu à InfoMIE d'être en prise avec ce qui se passe réellement sur le terrain et de rendre apparentes les solutions adaptées aux problématiques multiples rencontrées par ces jeunes.

Françoise Dumont, Présidente association InfoMIE

Rappel des objectifs de l'association InfoMIE

Concourir à la protection des mineurs isolés étrangers :

- *en réunissant (au sein d'une plateforme nationale) un grand nombre d'acteurs/experts privés et publics concernés par la prise en charge des mineurs isolés étrangers, afin de favoriser les réflexions et les échanges dans ce domaine (mise en synergie des compétences diverses)*
- *en favorisant la connaissance et la compréhension des problématiques des mineurs isolés étrangers (qui se situent dans des champs très divers : juridique, administratif, éducatif (scolarisation, insertion professionnelle), psycho-pathologique etc.)*
- *en rendant apparentes les solutions adaptées à ces problématiques*
- *en favorisant l'émergence de nouvelles solutions*
- *en véhiculant ces solutions auprès des professionnels (tous secteurs confondus) qui travaillent en direction des mineurs isolés étrangers*

Ainsi, permettre aux mineurs isolés étrangers de bénéficier d'une prise en charge efficace et adaptée à leurs besoins spécifiques

*

I- Fonctionnement et ressources humaines de l'association

A- Fonctionnement

Les statuts de l'association

Les statuts de l'association InfoMIE ont été modifiés par Assemblée Générale extraordinaire en date du 10 septembre 2013.

La modification est intervenue à l'article 5 desdits statuts « Admission et cotisation » et plus précisément s'agissant des modalités pour être admis en qualité de Membre.

Les nouveaux statuts prévoient désormais que :

« Pour être admis dans l'association, il faut :

- *souscrire aux présents statuts*
- *être agréé par le Conseil d'Administration (décision ratifiée par la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés d'InfoMIE à l'Assemblée Générale suivante)*
- *être en règle et à jour de sa cotisation fixée annuellement par l'Assemblée Générale.*

Les demandes d'adhésion sont formulées par écrit, motivées, datées et mentionnent le nom ou la désignation, la qualité et la signature du demandeur.

Elles sont adressées au Président du Conseil d'Administration.

Les administrateurs étudient la demande d'adhésion.

En cas de refus, le Conseil d'Administration rend une décision motivée qui est adressée au demandeur.

Cette décision est susceptible d'appel.

Dans cette hypothèse le Conseil d'administration réexamine la demande et rend une décision motivée confirmant (décision ratifiée par la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés d'InfoMIE à l'Assemblée Générale suivante) ou infirmant sa décision. »

Les nouveaux statuts d'InfoMIE ont été régulièrement déclarés en Préfecture, dont récépissé a été donné en date du 4 décembre 2013.

Composition des organes de décisions

Du 1^{er} Janvier 2013 – 6 juin 2013

Membres du CA : DEI-France, GISTI, LDH, Hors la Rue, Solidarité Laïque

Membres du Bureau : Présidente : Françoise Dumont (LDH), Vice-présidence : Jean-François Martini (GISTI), Trésorier : Roland Biache (SL)

Du 6 juin 2013 – 31 décembre 2013

Membres du CA : DEI-France, GISTI, LDH, Hors la Rue, Solidarité Laïque, Espoir, Famille Assistance

Membres du Bureau : Présidente : Françoise Dumont (LDH), Vice-présidence : Jean –Luc Rongé (DEI-France), Trésorier : Roland Biache (SL), Secrétaire général : Jean-François Martini (GISTI)

Les réunions

Dans le **cadre des activités menées par InfoMIE**, des réunions se sont tenues régulièrement aux fins de suivre, orienter et évaluer ces dernières.

La vie statutaire d'InfoMIE durant l'exercice 2013 (1^{er} janvier – 31 décembre) a été rythmée par cinq réunions :

- Conseil d'administration du 22 janvier 2013
- Conseil d'administration du 6 juin 2013

- Conseil d'administration du 10 septembre 2013
- Assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2013
- Assemblée générale ordinaire du 10 septembre 2013

D'autres réunions se sont tenues :

- Réunions du Comité de rédaction des 25 avril et 19 novembre 2013, dédiées au site internet www.infomie.net - centre ressources de l'association

B- Ressources humaines :

Chargées de mission

Sophie Laurant, juriste, avocate de formation, a assuré tout au long de l'année 2013 la coordination de l'association InfoMIE.

Plus exactement et avec la bienveillance du Conseil d'administration, ses missions ont été les suivantes :

S'agissant de l'association :

- élargissement du réseau des membres et partenaires,
- communication autour de l'action d'InfoMIE,
- relations institutionnelles,
- représentation d'InfoMIE au sein d'instances, de collectifs inter-associatifs, de comités de pilotage etc.,
- recherche de fonds,
- gestion administrative, financière et juridique de l'association

S'agissant de l'action :

- développement et animation du réseau des membres et partenaires d'InfoMIE,
- administration du site internet de l'association, centre de ressources sur les MIE,
- animation de la permanence de renseignements / permanence juridique accessible téléphoniquement et par formulaire de contact en sa qualité de juriste,
- interventions lors d'évènements sur la protection des mineurs isolés étrangers en France
- animation et modération des listes de diffusion et de discussion « Membres et Partenaires » et « INFOMIE – RIME »

*

Samira Bellaoui, juriste de formation, investie au sein de l'association InfoMIE depuis 2011, a poursuivi sa mission au cours de l'exercice 2013. Son contrat a pris fin au 30 novembre de cette année, faute de financement suffisant pour pérenniser ce poste.

La perte de cette salariée constitue un **véritable recul** pour l'association qui bénéficiait des compétences avancées de celle-ci et avait étendu ses actions en comptant sur les moyens humains constitués par les 2 salariées de l'association.

S'agissant des missions assumées par Samira Bellaoui au cours de l'année 2013 :

- veille transversale en vue de l'alimentation du site internet de l'association, centre de ressources sur les MIE,
- en charge de l'annuaire des acteurs associatifs et institutionnels du site infomie.net,
- en charge de l'agenda du site infomie.net,
- proposition et création de nouveaux contenus à destination du site infomie.net,
- réalisation des actes du séminaire session 2012-2013 du Département de Psychopathologie Clinique de l'Enfant et de la Famille de l'Université de médecine de Paris 13 « Accompagner les mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers : théorie et pratiques »,
- consultations réalisées dans le cadre de la permanence de renseignements / permanence juridique InfoMIE

Appui bénévole

L'association InfoMIE a bénéficié au cours de l'année 2013 d'un fort appui bénévole composé de **l'investissement de 15 personnes, représentantes des membres et partenaires très impliqués d'InfoMIE, dont en première ligne les personnes engagées au sein des instances de l'association.**

Cet appui s'est traduit par un ensemble d'actes relevant de l'engagement associatif de ces personnes (temps passé dans l'exercice de leurs fonctions statutaires), mais également en termes d'expertise destinée aux consultations juridiques, aux fiches-experts, à l'enrichissement de certains dossiers thématiques etc., et enfin de leur travail de réflexion et d'orientation concernant le site www.infomie.net

Il est évalué à 155 heures sur l'ensemble de l'exercice.

II- Développement des ressources

Les points positifs

1- Le nombre d'adhérents à InfoMIE a augmenté de **36%** sur l'année 2013.

11 nouveaux membres sont en effet venus rejoindre l'association :

- Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (77),
- Association Sauvegarde de l'Adolescence Paris (75),
- Association Foyer les Algues (76),

- Association En Temps (93),
- Association Logement Jeunes (93),
- Famille Assistance (93),
- Insertion et Alternatives (75),
- Ligue de l'Enseignement (Nationale),
- Monsieur Stéphane Pianetti, Administrateur ad hoc (13),
- Madame Liliane Ricart, Directrice adjointe MECS de Cerdagne (66),
- Monsieur Fabrice Tardy, Psychologue clinicien (01)

2 membres nous ont quittés : Monsieur Marcel Jaeger (Chaire de travail social au CNAM) et Monsieur David Pioli (Sociologue).

Le nombre d'adhérents à InfoMIE a donc été porté à 34 au cours de l'année 2013, ce qui a occasionné une augmentation des ressources issues des cotisations des membres.

2- En 2013, InfoMIE a pu de nouveau compter sur le soutien de partenaires financiers déjà engagés auprès de l'association au cours d'exercices précédents, **ce qui témoigne d'une confiance dans nos actions.**

Ainsi, **les partenariats historiques entre InfoMIE et la DAIC** (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté du Ministère de l'Intérieur – nouvelle appellation : Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité) et **InfoMIE et la DGCS** (Direction Générale de la Cohésion Sociale – Ministère des Affaires sociales et de la Santé) **ont perduré en 2013.**

Le Conseil général du Val de Marne a également renouvelé son soutien à InfoMIE en 2013 (à noter que le CG 94 est un partenaire opérationnel de l'association en tant que membre de l'association depuis 2010).

L'association Solidarité Laïque, dans le cadre de son dispositif de labellisation, a de nouveau soutenu InfoMIE en 2013 et ce, eu égard à nos actions dédiées à l'amélioration de la prise en charge des mineurs isolés étrangers.

3- Dans une **logique de diversification des financements et d'augmentation de ses ressources,** InfoMIE a sollicité de nouveaux bailleurs en 2013.

De ce travail de recherche de fonds sont nés **2 nouveaux partenariats** : l'un avec le **Fonds de dotation Paris Barreau Solidarité**, l'autre avec le **Ministère de la Justice**, dans le cadre d'une convention conclue avec la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Les points négatifs

1- Eu égard au public cible d'InfoMIE, des **campagnes d'adhésion visant les Conseils généraux** sont menées tous les ans.

Par ces campagnes d'adhésion, l'association entend faire connaître ses actions auprès des Conseils généraux, leur permettre de venir exposer et faire prendre en considération les

besoins des acteurs de terrain impliqués aux côtés des mineurs isolés étrangers (notamment au sein des comités de rédaction, organe de réflexion de l'association).

Le but était également de lever des fonds auprès de ces institutions, largement bénéficiaires des actions menées par InfoMIE (comme en témoigne le taux de fréquentation du site [infomie.net](http://www.infomie.net) et le listing de la permanence de renseignements / permanence juridique animée par InfoMIE).

Or, cet effort de rapprochement avec les Conseils généraux n'a porté aucun fruit. En effet, aucune nouvelle adhésion de Conseils généraux n'a été enregistrée au cours de l'année 2013.

2- La **demande d'agrément national « Jeunesse et Education Populaire »** sollicité par InfoMIE en 2012 a été discutée en commission au sein du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative le 10 avril 2013.

La commission d'agrément a adressé à InfoMIE un courrier le 16 mai 2013 indiquant certaines réserves liées à l'article 5 des statuts d'InfoMIE consacré au mode d'admission à l'association.

Cette remarque a conduit à la modification des statuts d'InfoMIE par Assemblée générale extraordinaire en date du 10 septembre 2013 (voir infra).

Récépissé de déclaration de modification ayant été donné par la Préfecture le 4 décembre 2013, InfoMIE va pouvoir désormais re soumettre son dossier au Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative aux fins de tenter d'obtenir l'agrément national « Jeunesse et Education Populaire ».

III- Les actions menées en 2013

A- L'animation d'un réseau national de professionnels travaillant en direction des mineurs isolés étrangers

Constituée en réseau, InfoMIE **favorise la création de liens entre acteurs/experts privés et publics** sur la thématique des mineurs isolés étrangers.

Le réseau InfoMIE est composé à la fois des adhérents de l'association, au nombre de 34 en 2013, **et** de multiples partenaires.

Les adhérents 2013

Les personnes morales suivantes :

- Association de Défense des Mineurs Isolés Etrangers (ADMIE)
- DEI-France (Défense des enfants international - France)
- Croix Rouge française
- FTCT (Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives)

- La Voix de l'Enfant
- France Terre d'Asile
- Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI)
- Hors La Rue
- Ligue des Droits de l'Homme
- Primo Levi
- Solidarité Laïque
- L'institut Protestant de Saverdun (Maison d'Enfants à Caractère Social) – (09)
- Espoir Centres Familiaux de Jeunes (77)
- Association Jeunesse et Droit
- Information Marseille Accueil Jeunes Ecoute Santé (13)
- Parcours d'exil
- Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (77),
- Association Sauvegarde de l'Adolescence Paris,
- Association Foyer les Algues (76),
- Association En Temps (93),
- Association Logement Jeunes (93),
- Famille Assistance (93),
- Insertion et Alternatives (75),
- Ligue de l'Enseignement (Nationale),
- Syndicat des Assistants Sociaux de la Fonction Publique - FSU

Les départements suivants :

- Le Conseil général du Val de Marne
- Le Conseil général de la Vienne

Les personnes physiques suivantes :

- Nadine Lyon-Caen (Administratrice ad hoc auprès du Tribunal de Grande Instance de Paris)
- Philippe Fabry (Psychologue et formateur à l'Institut régional de travail social de Paris)
- Maître Mélanie Le Verger (Avocate au Barreau de Rennes) – (35)
- Professeur Thierry Baubet (Chef de service de psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, psychiatrie générale et addictions Hôpital Avicenne),
- Monsieur Stéphane Pianetti, Administrateur ad hoc (13),
- Madame Liliane Ricart, Directrice adjointe MECS de Cerdagne (66),
- Monsieur Fabrice Tardy, Psychologue clinicien (01)

*

Une logique de réseau

Les problématiques des mineurs isolés étrangers relevant de champs très divers (juridique, éducatif, psycho-pathologique, etc.), InfoMIE **offre un lieu aux professionnels qui travaillent en direction de ces jeunes - tous secteurs confondus - pour se trouver/se**

retrouver (lutte contre l'isolement des acteurs) afin de réfléchir ensemble et d'échanger sur les problèmes rencontrés, les besoins spécifiques des jeunes etc.

Le but du réseau InfoMIE est donc de favoriser la connaissance et la compréhension des problématiques des mineurs isolés étrangers et de faire émerger des solutions adaptées à ces problématiques (complémentarité des différents aspects de la prise en charge, anticipation des difficultés liées au passage à la majorité, accent porté sur le parcours d'intégration sociale et professionnelle etc.)

Par la mise en synergie des compétences des personnes qui composent le réseau (mutualisation des savoirs et des savoir-faire) **et l'élaboration d'outils / de supports** (centre ressources, permanence, recherche-action etc.) **à destination des acteurs de terrain**, InfoMIE concourt donc à la protection des mineurs isolés étrangers.

Les moyens mis en place en 2013 pour favoriser les échanges ont été multiples :

- *réunions organisées par InfoMIE, au cours desquelles se sont croisés les membres et partenaires du réseau,*
- *mise en relation permanente des membres et partenaires du réseau par le biais de la coordinatrice d'InfoMIE,*
- *listes de diffusion et de discussion animées et modérées par InfoMIE (liste Membres, liste Membres et Partenaires, liste INFOMIE RIME (Rassemblement des intervenants sociaux pour l'Insertion des Mineurs et jeunes majeurs Etrangers) – 800 destinataires au total (+ 175 par rapport à l'exercice 2012),*
- *tenue d'un annuaire national des acteurs associatifs et institutionnels travaillant en direction des mineurs isolés étrangers – 450 références (+ 100 références par rapport à l'exercice 2012),*
- *repérage par département des dispositifs, structures/services dédiés aux mineurs isolés étrangers,*
- *etc.*

B- La mise à disposition d'outils / de ressources à destination des acteurs de terrain :

1- Le centre de ressources www.infomie.net

Nous gérons le centre ressources [infomie.net](http://www.infomie.net) via le CMS (Content Management System) SPIP. En 2013, nous avons procédé à une **migration vers la dernière version stable de SPIP : 3.0.10**, plus rapide, présentant plus de fonctionnalités et assurant un meilleur maintien.

Devenu un outil reflexe auprès des professionnels qui travaillent en direction des mineurs isolés étrangers (70 % des visites du site sont issues de la saisie directe de l'url www.infomie.net), le site internet www.infomie.net , centre ressources dédié à la thématique

des mineurs isolés étrangers, a encore connu en 2013, une très forte augmentation de son taux de fréquentation, **comptabilisant à la fin de cette année 223 005 visites (chiffres issus du logiciel statistiques celeo.net appliqué au site infomie), soit une moyenne de 18 584 visites mensuelles**, avec des pics atteignant 22 632 visites sur un seul mois, comme cela a été le cas en octobre 2013 (pour rappel -> 2012 : 10 361 visites mensuelles)
Le taux de fréquentation a donc augmenté de 79% en 2013.

Le centre ressources www.infomie.net, qui répond au besoin d'information du monde professionnel, constitue ainsi un moyen très efficace pour **véhiculer les données propices à une prise en charge adaptée aux besoins spécifiques des mineurs isolés étrangers.**

S'agissant de son « contenu », le centre ressources www.infomie.net renfermait à la fin de l'année 2013, toutes rubriques confondues, **2 112 contenus pertinents collectés, répertoriés ou créés par InfoMIE** (pour rappel : 2012 : 1 600 contenus, donc en 2013 + 512 éléments mis en ligne), **soit une moyenne de 43 nouveaux éléments mis en ligne par mois.**

Cet enrichissement a été notamment le **fruit du travail de veille (transversale) réalisé par l'équipe InfoMIE**, par le biais de consultations de sites internet et d'abonnements à des listes de diffusion associatives et institutionnelles françaises et internationales (environ 200 sites visionnés de manière hebdomadaire), par la participation à des colloques, séminaires etc. sur la thématique des mineurs isolés étrangers.

Cette collecte d'informations a également eu pour base les informations qui sont échangées au sein du réseau InfoMIE qui travaille selon un principe collaboratif et selon un objectif commun : diffuser l'information pour une meilleure prise en charge des mineurs isolés étrangers.

La veille réalisée a visé à repérer/actualiser le cadre juridique, à collecter les rapports institutionnels et associatifs, les études nationales, européennes et internationales, ainsi que les articles de presse (généraliste et spécialisée) ayant trait aux mineurs isolés étrangers.

Elle a également eu pour but de tenir à jour un agenda des colloques/conférences et formations sur le sujet (**92 événements mis à l'agenda en 2013**) et de procéder à l'alimentation constante d'un annuaire national des acteurs associatifs et institutionnels concernés par la prise en charge des mineurs isolés étrangers (**105 nouvelles références**).

Outre le travail de collecte évoqué ci-dessus, **InfoMIE a été à l'origine d'un certain nombre de ressources**, telles l'ensemble des articles contenus dans les dossiers thématiques du site (actualisation, élaboration de nouveaux dossiers, tel celui consacré à la protection contre l'éloignement des jeunes majeurs mis en ligne au premier trimestre 2013), des actes de colloques, des schémas de compréhension, des panoramas, des fiche-experts etc.

Il convient de noter que l'alimentation du centre de ressources www.infomie.net s'est faite **sous l'égide du Comité de rédaction** de l'association, dont la mission de supervision s'articule autour des tâches suivantes :

- *vérifier l'exactitude et la pertinence des informations mises en ligne (adéquation aux besoins)*

- *concourir à la mise à jour des informations mises en ligne*
- *proposer de nouveaux contenus*
- *renforcer le caractère pédagogique et l'attractivité du site internet*

En 2013, le Comité de rédaction s'est réuni deux fois, les 25 avril et 19 novembre.

Outre les réunions du Comité de rédaction, le travail de diagnostic des besoins d'information, de conseil et de soutien du monde professionnel s'articule autour de **rencontres régulières avec des acteurs issus des différents secteurs concernés par l'accueil et l'accompagnement des mineurs isolés étrangers** (environ **100 heures** consacrées à ces rencontres par la coordinatrice d'InfoMIE).

Quelques exemples en 2013:

- 8 janvier : rencontre avec l'association Insertion et Alternatives – Groupe SOS
- 22 janvier : intervention lors du séminaire Paris 13 « Jeunes Isolés Etrangers : théories et pratiques »,
- 12 février : formation sur les mineurs isolés étrangers dispensée dans le cadre du projet PUCAFREU,
- 26 février : réunion publique organisée par la LDH section 8^{ème} et 17^{ème} sur les mineurs isolés étrangers,
- 19 mars : séminaire Paris 13 « Jeunes Isolés Etrangers : théories et pratiques »,
- 21 mars : assemblée générale de l'association Hors la rue,
- 23 mars : rencontre avec Madame Vagnier - cellule MIE DPJJ,
- 28 mars : table ronde organisée par le Groupe SOS sur « Le devenir des enfants placés »,
- 11 avril : intervention lors de la journée consacrée aux mineurs isolés étrangers organisée par le réseau Idéal Connaissances,
- 23 avril : séminaire Paris 13 « Jeunes Isolés Etrangers : théories et pratiques »,
- 29 avril : rencontre avec Samia Darani, Conseillère technique Enfance, Famille, Jeunesse à l'UNIOPSS,
- 16 mai : journée organisée par l'association Espoir - Service Jeunes Errants autour de la mission réalisée en Inde et au Bangladesh,
- 23 mai : intervention lors d'une réunion de l'Observatoire Partagé du Conseil général du 92,
- 5 juin : portes ouvertes de la structure Archipel Paris 19^{ème}
- 14 juin : intervention lors d'une journée consacrée aux mineurs isolés étrangers organisée par la DTPJJ Pyrénées Orientales/Aude,
- 17 juin : rencontre avec l'association Bibliothèque Sans Frontières autour du projet MAP-MIE,
- 21 juin : visite du centre de soins Primo Levi,
- 21 juin : rencontre avec Daniel Senovilla Hernandez, coordinateur du projet PUCAFREU,
- 25 juin : rencontre avec le rédacteur en chef de la revue « Union Sociale de l'UNIOPSS,
- 9 juillet : rencontre avec Fred Soupa, réalisateur, dans le cadre du projet « Démineurs »,
- 16 juillet : réunion avec l'ensemble de l'équipe de la structure Archipel Paris 19^{ème},

- 13 septembre: rencontre avec la DPMIE de FTDA,
- 16 septembre : rencontre avec la CRf (siège),
- 17 septembre : visite du Foyer de Jeunes Travailleurs géré par l'association ALJ 93 et réunion avec l'équipe éducative,
- 26 septembre : rencontre avec l'équipe éducative de Paris Ado Service,
- 3 octobre : intervention lors d'une journée d'étude organisée à Montbéliard par l'IRTS de Franche Comté,
- 12 novembre : séminaire Paris 13 « Jeunes Isolés Etrangers : théories et pratiques »,
- 19 novembre : modération de l'événement autour de « La Protection des mineurs isolés étrangers » organisé par le Groupe SOS en partenariat avec InfoMIE et Idéal Connaissances,
- 21 novembre : rencontre organisée par le collectif AEDE sur le thème : « Renouer le dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics »,
- 28-29 novembre : colloque organisé par Primo Levi « Prendre soin des personnes victimes de la torture exilées en France : un enjeu de santé publique »,
- 5 décembre : audition d'InfoMIE à la CNCDDH,
- 19 décembre : rencontre avec Monsieur Brzegowy - cellule MIE DPJJ
- 20 décembre : rencontre avec Maître Attias, responsable du Groupe Droit des Mineurs au CNB

2- La permanence de renseignements animée par InfoMIE :

Au même titre que le centre ressources www.infomie.net, la permanence InfoMIE constitue un outil de soutien aux acteurs de la prise en charge des mineurs isolés étrangers.

En 2013, InfoMIE a répondu à **230 sollicitations** émanant de professionnels, tous secteurs confondus, **issus de plus de 50 départements** (pour rappel : 2012 = 207 sollicitations émanant de professionnels de 30 départements => traduit une meilleure identification dans les territoires).

Les réponses apportées par InfoMIE ont mobilisé ses personnels à hauteur de **115 heures de travail** (30 minutes en moyenne passées par consultation).

Les questions, qui ont été le plus souvent posées, concernaient les situations suivantes :

- *régularisation de la situation administrative de jeunes majeurs*
- *obtention d'autorisation provisoire de travail*
- *rapports avec les consulats*
- *jugements supplétifs*
- *recours contre les mainlevées de prise en charge*
- *aides provisoires jeunes majeurs*
- *déclaration de nationalité*
- *représentation légale*

A noter que la permanence a été également très utilisée par les journalistes, chercheurs et étudiants qui cherchaient à **affiner leur compréhension du sujet**, s'agissant notamment des aspects juridiques afférents à la thématique des mineurs isolés étrangers.

Les articles, mémoires et thèses rédigées sont couramment adressés à InfoMIE pour validation de certaines parties techniques.

Par ailleurs, certaines sollicitations ont eu pour objectif **d'apporter un appui** à la réalisation d'événements, de dossiers, etc. en termes de construction des journées, des dossiers, de recherche d'intervenants, d'experts etc.

Quelques exemples en 2013 de mises en relation:

- Séminaire Paris 13 « Les jeunes isolés étrangers : théories et pratiques » et Cheffe de projet dérivées sectaires et Protection de l'Enfance à la DGCS
- UNIOPSS (Revue Union sociale) et Membres d'InfoMIE : Primo Levi, Imaje Santé
- Projet Démineurs et Membres et Partenaires d'InfoMIE : Institut Protestant de Saverdun, MECS Les Gavroches
- Montage du plateau de l'émission de radio 1,2,3 travail social
- Rencontre Foyer les Algues et Unité d'hébergement diversifié Archipel à Paris
- Association AutonoMIE et IRTS Paris IDF
- Journée d'étude sur les mineurs isolés étrangers organisée en partenariat avec le réseau Idéal Connaissance (interventions de membres ou partenaires d'InfoMIE),
- Evénement sur la Protection des Mineurs Isolés Etrangers organisé en partenariat avec le Groupe SOS (interventions de membres ou partenaires d'InfoMIE),
- AJ Famille Editions Dalloz (mises en relation avec des membres ou partenaires d'InfoMIE),
- Uriopss Picardie : mise en place d'une demi-journée dédiée aux mineurs isolés étrangers au profit de leurs adhérents (mises en relation avec des membres ou partenaires d'InfoMIE),
- etc.

3- Les listes de diffusion et de discussion :

Comme cela a été évoqué précédemment, InfoMIE anime un ensemble de listes de diffusion et de discussion dans la même logique de diffusion de l'information.

Ces listes principalement de diffusion sont également ouvertes à la discussion et permettent des échanges en temps réel sur les actualités diffusées.

La plus importante des listes modérée par InfoMIE est celle intitulée INFOMIE RIME, reprise par l'association depuis 2010 (RIME : Rassemblement des intervenants sociaux pour l'Insertion des Mineurs et jeunes majeurs Etrangers).

Elle comptait à la fin de l'année 2013, 700 abonnés dont une grande majorité de travailleurs sociaux (+ **165 abonnés par rapport à l'année 2012**).

Lieu de réflexion et d'échanges ouvert à toutes personnes ou organisations qui s'intéressent à la prise en charge et à la protection des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers, INFOMIE-RIME tente notamment de recueillir et de diffuser l'information sur la situation juridique, sociale et psychologique des mineurs et jeunes majeurs étrangers, de favoriser les échanges et les rencontres entre les acteurs concernés afin de lutter contre l'isolement, d'élaborer des

propositions destinées à améliorer la prise en charge et la protection de ces jeunes, d'organiser des actions pour promouvoir ses propositions et revendications.

C- Partager les expériences respectives entre les professionnels relatives aux mineurs isolés étrangers (recensement des savoirs et savoir-faire) :

La mise en synergie des compétences et des expériences est de l'essence même de l'association InfoMIE.

L'ensemble des activités menées par l'association a en effet pour but d'identifier les problèmes rencontrés par les jeunes et les professionnels qui les prennent en charge, de mutualiser les informations, les bonnes pratiques de ces professionnels etc.

A titre d'illustration, **InfoMIE a pris une part active au sein du séminaire dispensé depuis 3 années à la faculté de Médecine Paris 13 - Département de Psychopathologie Clinique de l'Enfant et de la Famille : « Accompagner les mineurs et jeunes isolés étrangers : théories et pratiques ».**

Soucieuse que les savoirs et la richesse des échanges de ce séminaire puissent bénéficier au plus grand nombre, InfoMIE a pris à sa charge la production des actes de ce séminaire (retranscription et travail avec les intervenants de chaque séance) pour les mettre à disposition des visiteurs du site www.infomie.net

Cette initiative a reçu un très bon accueil des utilisateurs du centre de ressources, en ce sens que ces documents téléchargeables figurent parmi ceux les plus récupérés via le site.

Les thèmes des séances mises en ligne en 2013 ont été les suivants :

- *Séance 1 : « Introduction et actualités » Pr Thierry Baubet, pédopsychiatre, Sophie Laurant, coordinatrice d'InfoMIE, Catherine Le Du, psychologue référente JIE*
- *Séance 2 : « Une approche de la narrativité : Présentation de la recherche action sur les compétences transculturelles des professionnels travaillant avec les MIE » Catherine Le Du et Héloïse Marichez, psychologues*
- *Séance 3 : « Prise en charge somatique des JIE : le rôle du pédiatre » Christophe Philippe, pédiatre*
- *Séance 4 : « La clinique transculturelle auprès des MIE originaires d'Algérie : dispositif et particularité » Sylvie Dutertre, psychologue*
- *Séance 5 : « Mineurs Isolés Etrangers : études de cas d'orphelins » Jonas Roisin, psychologue*
- *Séance 6 : « Le travail d'accompagnement des Jeunes Isolés Étrangers en MECS » Thomas Piault, psychologue, Binetou Diack et Marie Hennion, éducatrices (Foyer Jean Zay)*

Dans la même veine, la permanence de renseignements animée par InfoMIE sert également de vecteur s'agissant des expériences réciproques des acteurs de la prise en charge des mineurs isolés étrangers, ces derniers étant souvent confrontés à des problématiques assez proches au sein d'un même département ou d'un département à l'autre,

et les retours sur l'évolution de la situation administrative ou juridique des jeunes pour lesquels ils ont sollicité une aide d'InfoMIE permettent de mutualiser les solutions dégagées.

Enfin, eu égard aux **convergences de vues des associations InfoMIE et AutonoMIE** sur l'importance de mutualiser les informations utiles à la mise en place de prises en charge efficaces et adaptées au profit des mineurs isolés étrangers, favorisant l'accès aux droits fondamentaux de ces derniers, **un partenariat a été entrepris dans le cadre de la production par l'association AutonoMIE d'un guide pratique** organisé en différents thèmes, retraçant chronologiquement les étapes du parcours des jeunes isolés primo-arrivants en France et expliquant les différentes procédures pouvant intervenir au fil de leur parcours.

Ce guide intitulé « **L'accompagnement des mineurs isolés étrangers - informer, orienter, protéger** » est paru en septembre 2013.

Il a été intégré au centre ressources infomie.net dans la rubrique « Guide » et est actuellement en cours d'insertion au sein de chaque dossier thématique du site.

Extrait pages 7 du guide

« Nos partenaires » :

« Nous développons un partenariat avec le réseau InfoMIE, qui nous a soutenu au cours de la constitution des fiches pratiques en mettant à notre disposition ses connaissances et ses nombreux contacts de professionnel-le-s partout en France.

InfoMIE nous permet également la diffusion et l'actualisation gratuite des fiches du guide qui seront insérées dans les différentes rubriques de son site internet, centre de ressources dédié à la thématique des mineur-e-s isolé-e-s étranger-e-s.

Notre comité de pilotage, qui nous conseille attentivement sur le contenu du présent guide, est composé de juristes membres du Gisti, d'un formateur à l'IRTS de Paris IDF et de la coordinatrice d'InfoMIE.

De nombreuses relectures supplémentaires ont été faites par des professionnel-le-s du travail social de différentes régions ainsi que par des juristes. Notre travail a, enfin, été mis en forme par un graphiste professionnel. »

La coordinatrice d'InfoMIE a consacré 20 heures à ce travail partenarial au cours de l'exercice 2013.

*

Association InfoMIE – 22 rue Corvisart 75013 Paris – Tél : 01 45 35 93 54 – Fax : 01 45 35 47 47
Site web : www.infomie.net – Courriel : coordinatrice@infomie.net
Directeur de la publication : Françoise Dumont
Conception et rédaction : Sophie Laurant